

# Ecrire un mémoire à l'EnsAD

Ce texte résulte de consultations des enseignants d'Histoire Théorie Critique et de la direction pédagogique en 2016 (première version) et 2024 (nouvelle version). Il a été conçu en lien avec la responsable des mémoires de 4e année et la responsable de la bibliothèque.

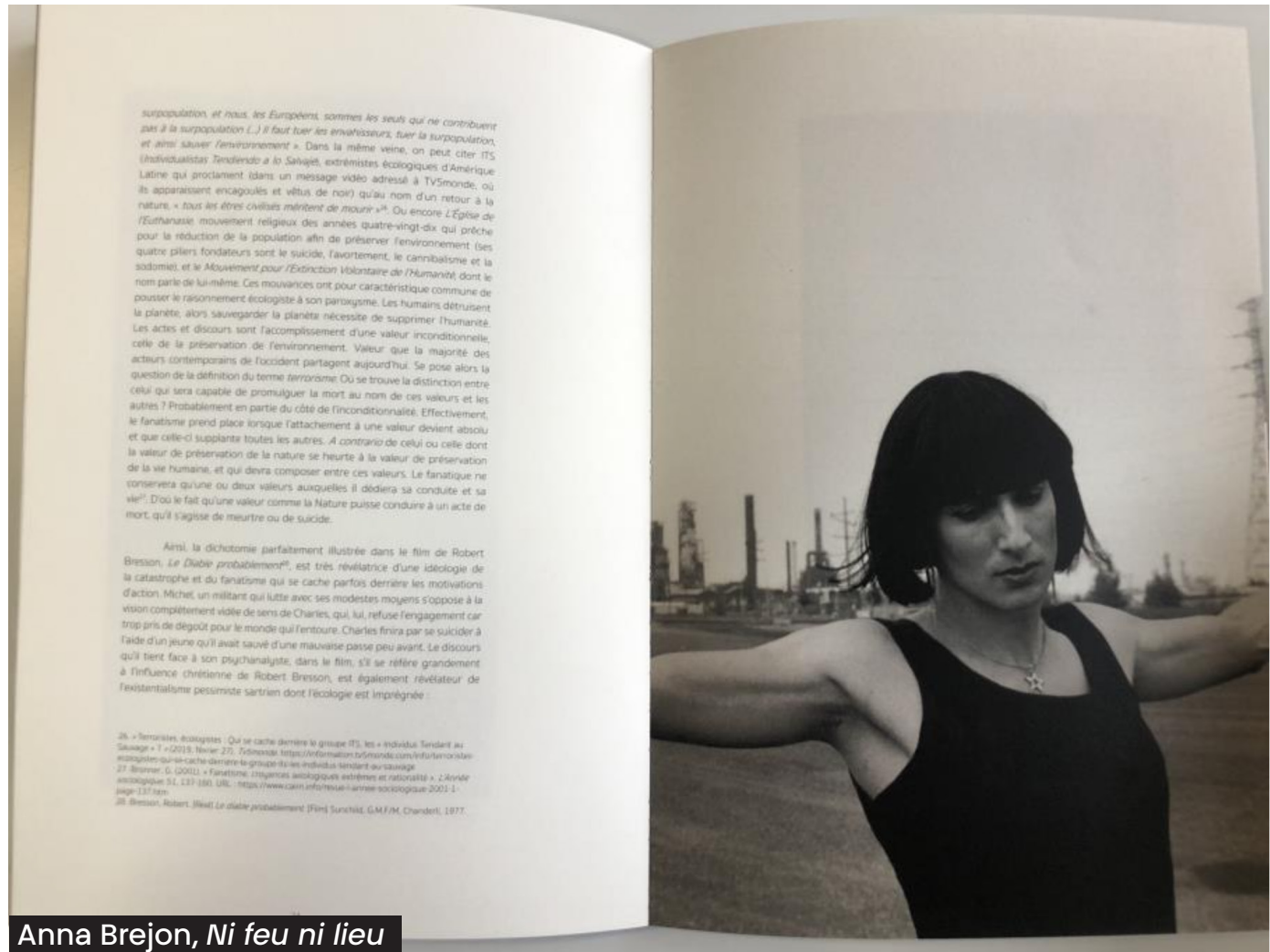
N'hésitez pas à envoyer vos suggestions ou/et questions aux enseignants d'HTC.

Il n'a pas pour but d'être contraignant ou de normaliser l'exercice.

Plutôt que des prescriptions, il réunit des suggestions, des possibilités de recherche, des pistes de méthode, qui s'adressent autant aux étudiants qu'aux enseignants qui les guident.

Il a plusieurs objectifs :

- suggérer ce qu'il est possible d'attendre d'un mémoire à l'EnsAD,
- ouvrir le mémoire à différentes pratiques d'écriture,
- proposer un canevas pour le déroulement du travail de l'étudiant,
- préciser la relation entre l'étudiant et le directeur/la directrice de mémoire,
- clarifier les attendus en vue de l'évaluation.



Anna Brejon, *Ni feu ni lieu*

# Ecrire un mémoire à l'EnsAD

## Objectifs du mémoire

**Le mémoire est un travail individuel. Il est l'occasion pour l'étudiant·e d'approfondir une question liée à ses centres d'intérêt, par le moyen d'une réflexion théorique qui passe principalement par l'écriture.**

Le mémoire est un projet, au même titre que le « grand projet ». Il est le projet de la 4<sup>e</sup> année. Le diplôme de l'EnsAD précise les mentions obtenues au grand projet et au mémoire.

L'étudiant·e peut être complexé·e par un exercice qu'il ne maîtrise pas, ou qu'il associe au monde universitaire (monde qu'il n'a peut-être pas envie de connaître). Le mémoire peut être réinventé (voir la liste d'exemples à la fin).

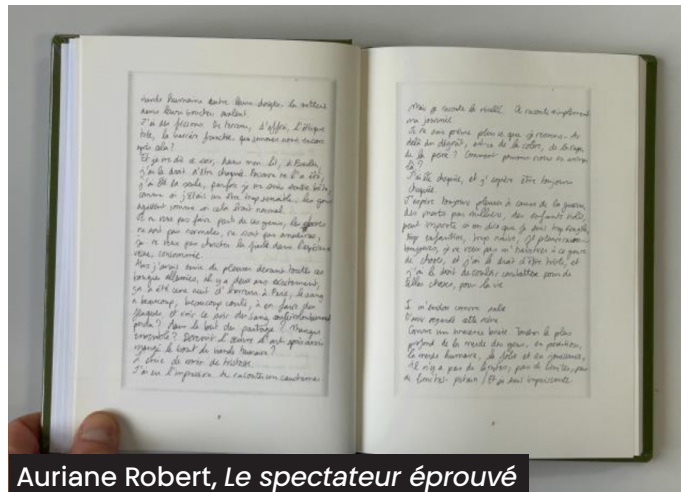
L'EnsAD souhaite affirmer qu'un mémoire d'école d'art n'est pas un mémoire universitaire.

Une variété de résultats est possible.

Puisqu'il s'agit d'un projet personnel, le mémoire ne peut répondre à une méthode unique, c'est à chaque binôme étudiant·e-enseignant·e de choisir ou de construire la méthode appropriée.

**L'étudiant·e traite un sujet qui reflète ses intérêts personnels.**

Le mémoire peut s'appuyer sur les recherches pratiques de l'étudiant·e, être connecté avec sa démarche, ses objectifs... Néanmoins, le mémoire n'interroge pas directement le travail de l'étudiant·e, comme cela se pratique parfois en arts plastiques à l'université. Il ne s'agit pas de produire un méta-commentaire de sa propre production plastique.



L'étudiant·e peut aussi bien choisir un sujet de mémoire déconnecté des enjeux propres à sa spécialité qu'un sujet plus directement utile à la suite de son travail et notamment pendant l'année du

grand projet. Il peut ainsi, et s'il le souhaite, se poser la question : « Si votre sujet de mémoire était la base d'un grand projet, quel serait ce projet ? ». Cette question permet d'articuler la pensée théorique et un sujet pratique. Y répondre n'a cependant rien d'obligatoire et le mémoire ne se confond pas avec le « livre de projet » qui peut nourrir le travail de 5<sup>e</sup> année. Il s'agit d'un exercice difficile. Il est normal de ne pas savoir où l'on met les pieds au début d'un long chemin de recherche théorique et de se sentir perdu. L'un des buts du mémoire est justement d'apprendre à naviguer dans cette perte et de s'initier à un travail de recherche qui s'installe dans la durée et qui prépare l'étudiant·e au grand projet de 5<sup>e</sup> année.



# Ecrire un mémoire à l'EnsAD

## Attendus du mémoire

**Le mémoire est un travail de recherche.**

L'étudiant·e explore une question (ou plusieurs) à laquelle on ne peut pas répondre par oui ou par non. Il peut y avoir plusieurs questions de recherche reliées entre elles et qui contribuent à construire le sujet de recherche.

L'écriture est un outil qui aide à faire émerger la pensée.

Il ne s'agit pas d'une simple collecte de connaissances destinées à son auteur·rice seul, mais d'un travail qui s'adresse à d'autres et qui enrichit les autres. Chaque mémoire devrait être une nouvelle pierre apportée à un sujet. L'étudiant·e évitera les exercices de reprise sans construction d'une pensée personnelle. Le plagiat est formellement interdit.

Il existe de très nombreuses manières d'utiliser l'IA : si les étudiant·es en font usage, il est important de l'indiquer et d'expliquer comment et pourquoi cela a été fait.

**Le mémoire consiste à construire un cheminement de pensée dans un sujet et à le structurer.**

La pensée doit être développée et approfondie. L'étudiant·e fait preuve d'un point de vue réflexif : iel va progressivement savoir ce qu'iel cherche, pourquoi iel le cherche et iel explicite cette réflexion.

Le mémoire doit lui permettre de prendre de la distance, de questionner le sens et le rôle de ce qu'iel produit, de construire une pensée analytique et personnelle.

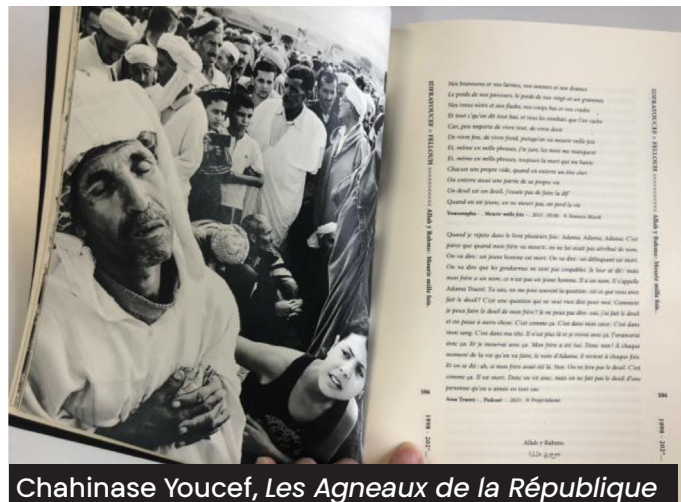
**L'étudiant·e cherchera la justesse de la forme donnée au mémoire, qui doit être conçue en même temps que le fond et en cohérence avec lui. Elle est l'un des outils qui permettent de construire la pensée.**

Le travail de recherche se fait aussi par l'image. Mais le mémoire peut également ne comporter aucune illustration, si cela est pertinent (par exemple dans le cas d'un essai).

Les formes d'écriture sont ouvertes et peuvent articuler différentes pratiques : essai critique, roman, dialogue, bande dessinée, abécédaire, inventaire, carte... Le mémoire peut intégrer du son, de l'image fixe ou animée, de la matière, des multiples, mais aussi des données empiriques (questionnaire, entretiens, observations de situations, étude de cas), etc.

**La longueur du texte du mémoire n'est pas spécifiée, mais elle tourne en général autour de 60.000 signes minimum, espaces compris.**

Le travail s'appuie sur des sources autant textuelles que visuelles, sonores ou autres : conférences, films, lectures, objets, images, revue de presse, expositions, lieux, expériences ... Iel se nourrit de la culture du champ de son sujet, dont iel fait preuve. La bibliothèque peut être un lieu privilégié de départ des recherches, en s'appuyant



# Ecrire un mémoire à l'EnsAD

sur ses collections et sur les outils partagés via son portail.

**L'étudiant·e est vivement incité·e à rencontrer des personnes ayant un point de vue pertinent sur le sujet qu'il·elle traite et à retranscrire ces rencontres sous forme d'interview ou autre.**

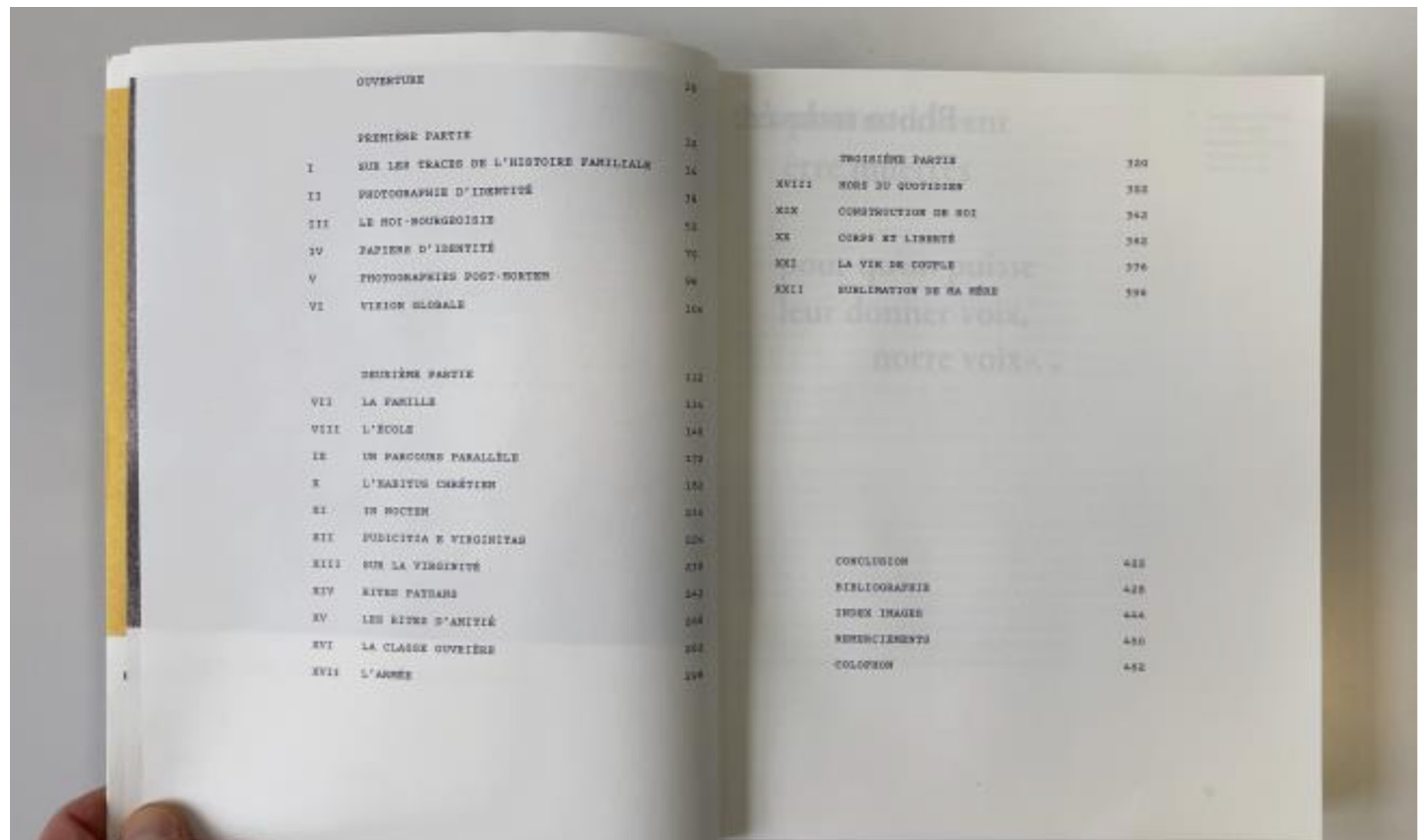
Le travail montre un effort de justesse dans l'expression et dans la maîtrise du langage.

L'étudiant·e rédige une bibliographie, un appareil de notes, des références, un état de l'art, des annexes éventuelles, des fiches de lecture.

Des normes rédactionnelles de présentation et de référencement doivent être fixées par l'étudiant·e – un document a été rédigé par les enseignant·es HTC (partagé sur l'intranet) afin de livrer les normes en usage dans nos disciplines, dont il s'agit avant tout de respecter l'esprit. Le mémoire peut être rédigé en anglais.

Et faire usage de l'écriture inclusive – peuvent être utilisés :

le site créé par les Cybersistas :  
<https://langage-inclusif-clubmed.fr/#home>  
et la typothèque de Bye Bye Binary (collective de graphistes, qui propose à toutes des fontes inclusives, non-binaires à télécharger gratuitement) :  
<https://typotheque.genderfluid.space/index.html>



Alessandro de Marinis, *Autobiographie familiale, essai de construction de soi*

# Écrire un mémoire à l'EnsAD

## Déroulement de la recherche

Le mémoire nécessite un travail de maturation et d'approfondissement. Il s'inscrit donc dans une durée longue : un an et demi.

Au 2nd semestre de 3e année, la préparation au mémoire est assurée par un cours d'HTC. Chaque spécialisation propose un cours spécifique de préparation au mémoire. Il est attendu des étudiants qu'ils consultent d'anciens mémoires et les documents fournis via l'intranet (espace élèves/mémoire).

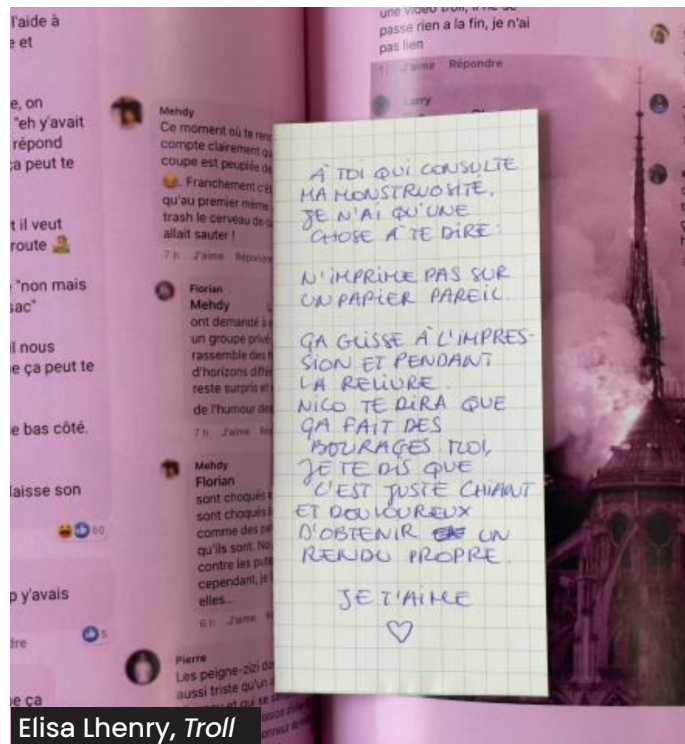
**Le choix du directeur/de la directrice de mémoire se fait à la fin du 2nd semestre de la 3e année.**

Le choix du sujet et de la direction de mémoire doivent être faits impérativement avant le départ en mobilité (qui se déroule traditionnellement au 1er semestre de la 4e année).

Les directeurices de mémoires doivent être attentives à garder une « place libre » pour les étudiants qui intègrent l'école en 4e année. L'inscription via la plateforme dédiée est mise en place pour toutes au 1er semestre de la 4e année.

**Durant la 4e année, les recherches liées au mémoire et l'écriture se déroulent en parallèle des autres cours. Au second semestre de 4e année, les spécialisations veillent à alléger les emplois du temps pour que les étudiants puissent se consacrer à la rédaction.**

Le mémoire peut être imprimé dans l'école. Certains secteurs bénéficient de l'aide d'un professeur de Design Graphique pour la mise en page des mémoires.



Elisa Lhenry, Troll

Le mémoire est soutenu en fin de 4e année, au mois de juin. À l'issue de la soutenance, une mention est attribuée.

Si le jury considère que le travail est insuffisant, il peut demander à l'étudiant de compléter son travail pour une nouvelle soutenance de rattrapage en septembre suivant.

Les mémoires ayant obtenu la mention « Très bien » ou les Félicitations du jury doivent être déposés après la soutenance à bibliothèque. Ils y sont conservés pendant 10 ans, puis de manière pérenne aux Archives nationales, où ils restent consultables par tout public.

Depuis 2012, ils sont également accessibles en PDF pour les étudiants de l'école à partir du portail de la bibliothèque (en mode connecté). Par ailleurs, depuis 2016, ils sont référencés dans le catalogue national Sudoc.

# Écrire un mémoire à l'EnsAD

## Relation entre l'étudiant·e et le/la directeur·ice de mémoire

L'étudiant·e propose son sujet à l'enseignant·e de son choix, qui accepte ou non de le/la suivre.

Un·e enseignant·e peut également proposer son suivi à un·e étudiant·e après avoir lu son sujet sur l'application de sujets de mémoire de l'école. Dans tous les cas, le choix est mutuel.

Le/la directeur·ice de mémoire peut être choisi·e indifféremment parmi les enseignant·es de pratique ou de théorie.

Le/la directeur·ice du mémoire n'intervient pas nécessairement dans le secteur de spécialisation de l'étudiant·e et n'est pas forcément un·e spécialiste du sujet traité par l'étudiant·e.

Tout·e enseignant·e contractuel·le de l'école peut suivre des étudiant·es en mémoire : jusqu'à quatre au maximum.

Le suivi de mémoire consiste principalement en échanges oraux portant sur le travail mené par l'étudiant·e. Si l'étudiant·e n'est pas à Paris, les rendez-vous se font à distance, via email, téléphone ou autre.

L'étudiant·e fait régulièrement état de sa recherche et présente, à chaque rendez-vous, des avancées significatives :

- structuration de sa pensée,
- recherches bibliographiques,
- débuts d'écriture ou/et de mise en forme,
- conférences,
- personnes rencontrées,
- travail de veille,
- dépouillement de revues...

L'étudiant·e exprime éventuellement les difficultés qu'il·elle rencontre. Il·elle s'engage à transmettre l'état de ses recherches selon le calendrier pédagogique : en effet, son travail fait l'objet d'une évaluation au 1er et au 2nd semestres de 4e année.

Le/la directeur·ice de mémoire aide l'étudiant·e à identifier la recherche, à construire son sujet, à mettre au point sa méthode de travail et la forme qu'il·elle lui donne.

Le/la directeur·ice de mémoire lit le travail fourni par l'étudiant·e et le commente. Il·elle le nourrit par des questions sur son avancement et vérifie la cohérence entre le fond et la forme.

Il·elle l'oriente vers des personnes à rencontrer, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, il·elle suggère des lieux, des musées, des bibliothèques, des films, des lectures, des expositions, des conférences...

**Le/la directeur·ice de mémoire et l'étudiant·e communiquent régulièrement (dans les deux sens) et se rencontrent (environ quatre fois par semestre).**



Alice Ponty, *La Peau des autres*

# Ecrire un mémoire à l'EnsAD

## Soutenance

Les jurys sont constitués :

- Du/de la **directeurice de mémoire**,
- de **deux enseignants de l'EnsAD**.

Lors de la soutenance, l'étudiant·e présente son travail pendant une quinzaine de minutes, puis une discussion s'installe avec le jury. Enfin, le jury délibère à huis-clos.

Il est important de préparer cette soutenance, qui se déroule sur une heure, en présentiel.

La présentation est libre, mais elle peut se construire suivant cette trame : l'étudiant·e se présente, puis iel expose :

- le **choix du (des) sujet(s)** ; iel en explique les **enjeux** et les **questions** qu'il(s) soulève(nt), le **point de vue d'analyse** qu'iel a adopté
- le contenu du mémoire, ainsi que les liens établis entre le **fond et la forme**
- **le(s) parti-pris** de méthode de recherche, par rapport au(x) sujet(s) traité(s), les **difficultés** qu'iel a rencontrées, ce qu'iel a **retiré de cette recherche**
- si cela est pertinent, la **direction** dans laquelle cette recherche le/la conduit pour **l'avenir**, le lien avec la pratique (la sienne par exemple).

Voici une série de questions qui peuvent orienter l'évaluation :

- le **sujet** choisi est-il **pertinent** ?
- **l'analyse** est-elle **féconde** ?
- l'étudiant·e arrive-t-iel à **s'emparer du contenu** d'un point de vue problématique ?
- adopte-t-iel une **distance réflexive** vis-à-vis de son sujet ?
- les **références** sont-elles articulées au sujet avec **justesse** ?
- y-a-t-il une recherche dans le **travail rédactionnel** ou/et dans la présentation plastique ?
- le mémoire mérite-t-il d'être **consulté** par d'autres personnes (mérite-t-il d'être conservé) ?
- **l'entretien** avec le jury est-il bien conduit ?

## Ateliers d'écriture

La bibliothèque propose des ateliers collectifs d'aide à la rédaction (orthographe, style, structuration des idées).

Ces ateliers s'adressent principalement aux élèves de 4<sup>e</sup> année en difficulté avec l'écrit mais sont accessibles à toutes les élèves qui le souhaitent. Des formations à la recherche documentaire sont également organisées par la bibliothèque pour les élèves de 4<sup>e</sup> année dans le cadre de la préparation du mémoire.

# Ecrire un mémoire à l'EnsAD

## Une sélection de mémoires

**Lise Moutard**, *Architecture, bonheur et banalité* [AI], 2014

**Alix Boillot**, *Presqu'île : au seuil de la normalité* [Sc], 2014

**Nelson Pernisco**, *Histoire géographie éducation civique 3e* [A-E], 2016

**Camille Astié**, *Memorandum mémétique : carnet préventif universel* [DGMM], 2017

**Louise Jault**, *De quoi le pli est-il l'image ?* [DTM], 2017

**Victoire Gonzalvez**, *Zohar : anatomie(s) d'un monochrome* [A-E], 2019

**Elise Ory**, *Pouvoir(s) du textile, textiles du pouvoir* [DTM], 2019

**Clément Pérot-Guillaume**, *Corps en résistance* [Ph-V], 2019

**Auriane Robert**, *Le spectateur éprouvé* [Sc], 2019

**Elisa Lhenry**, *Troll* [II], 2020

**Alessandro de Marinis**, *Autobiographie familiale, essai de construction de soi* [Ph-V], 2020

**Rachel Marsil**, *En-quête de soi, en-quête par l'image : Etude sur les dynamiques mémorielles et identitaires véhiculées par la circulation culturelle des images* [DTM], 2020

**Tatiana Da Silva Vaz**, *Décolonisation vestimentaire* [DV], 2021

**Clarisse Boncompain**, *Trin T. Minh-ha dit « Salut les Autres » - Mythologies des autres impropres /inapproprié.e.s* [Ph-V], 2022

**Anna Brejon**, *Ni feu ni lieu* [Ph-V], 2022

**Jeanne Guillet**, *La douceur : un outil politique entre assignation genrée et réappropriation* [DTM], 2022

**Marie Truffier**, *Cosmologie Virale : devenir avec les virus* [DO], 2022

**Clara Caulier**, *Les Garçons-fleurs : masculinités par le prisme des fleurs* [A-E], 2023

**Ange Petit**, *Lansargues-sur-Seine* [Ph-V], 2023

**Fédor Pliskin**, *La vie plastique : comment devenir une œuvre d'art, dans le réel et l'au-delà ?* [A-E], 2023

**Alice Ponty**, *La peau des autres* [DV], 2023

**Chahinase Youcef**, *Les Agneaux de la République* [DV], 2023